

MOBILITÉ - 2^e TOUR POITOU-CHARENTES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Un rallye écolo touristique responsable...

Peut-être les avez-vous vu passer ? Une caravane de voitures silencieuses a parcouru les petites routes de campagne, de bords de mer et de rivières, les 18 et 19 septembre. Un rallye d'éco conduite à la fois touristique, écologique et responsable.

» Anne-Sophie DESCAMPS



» Tous les grands constructeurs proposent un véhicule électrique. (photo A-S-D)

ORGANISÉ par l'agence Bluecom de Poitiers pour la deuxième année, ce rallye a permis à 40 voitures électriques ou hybrides de rallier Poitiers à Angoulême via Niort, La Rochelle, Rochefort et Saintes en deux jours, tout en gérant l'autonomie, soit 165 km par jour, sans jamais tomber en panne. C'est la démonstration que veut faire l'agence, via ce tour : prouver aux entreprises, aux collectivités, mais aussi aux particuliers, qu'il est possible de rouler en électrique dans la région, sans trop se poser la question de l'autonomie.

Responsable, vous avez dit responsable ?

La responsabilité aujourd'hui, pour une entreprise ou une collectivité, c'est le produit ou service à faible

impact environnemental et social et qui conserve ses performances lors de son utilisation ou sa consommation. Lors de ce rallye, plusieurs niveaux de responsabilité étaient à prouver : une responsabilité vis-à-vis de soi-même, de son véhicule et vis-à-vis des autres et de l'environnement. C'est un véritable engagement personnel que de rouler en voiture électrique aujourd'hui. Beaucoup d'avantages : zéro bruit, zéro vibration, zéro fumée, zéro pollution et de 1 à 2 € pour des charges allant de 95 km (Mia) à 199 km (Nissan Leaf). Reste l'apprentissage de la mise en charge. Rien de bien compliqué : l'accès à une prise électrique suffit dans la majorité des cas. Puis, l'apprentissage de l'autonomie. Savoir la gérer est indispensa-

ble, car en cas de panne sèche, c'est recours au remorquage obligatoire. Puis, vient l'apprentissage de la sagesse. Rouler en mode éco n'est pas du goût de tout le monde. Il va manquer pour certains l'adrénaline au démarrage, l'envie irrémédiable de dépasser le véhicule qui gêne un peu, et pourtant. Avec certains modèles, il suffit juste de repasser en mode normal le temps d'un dépassement ou d'une ligne droite pour se faire plaisir, en silence...

Les voitures

Aujourd'hui, la plupart des grands constructeurs produisent un véhicule électrique. Sur le rallye, il était possible de constater que Mia (Cerizay), Nissan, Peugeot, Renault, Tesla, Volvo, Citroën, Opel, Smart, Brandt motors ont chacun leur petite ou grande voiture. Zoé, Leaf, Berlingo, Kangoo, Ion, CO, Ampera, sont des noms qui reviennent régulièrement dans la presse automobile. D'ailleurs, le salon de Francfort l'a prouvé, cette année, même les



» Un roadster électrique en bois qui se conduit sans permis (photo A-S-D)

plus gros, BMW, Porsche, Audi, VW ont tous proposé des véhicules électriques ou hybrides aux visiteurs, et Renault y a fêté la livraison de sa 10 000^e Kangoo ZE fabriquée à Maubeuge (59). Mais c'est sans compter sur les bricoleurs comme l'équipe Cemes Cesam et leur 166 avec 250 km d'autonomie, l'I-Care de Xavier Van der Stappen, un roadster fait maison sur châssis

aux Mia dont les pilotes ont parfois eu des sueurs froides, en passant par les Leaf, abonnées aux charges rapides, aux Zoé qui chargeaient chez les concessionnaires Renault, et malgré quelques déboires lors de certains points de chargement (pas assez de bornes ou impossibilité pour certains véhicules de charger), les véhicules ont tous parcouru les 330 km en deux jours, en se promenant dans une belle campagne et en s'arrêtant dans des zones touristiques agréables comme dans le Marais poitevin et sur les bords de la Charente.

Et ensuite

Jean-François Villeret, directeur et organisateur du tour, avec toute son équipe, compte bien remettre ça l'année prochaine et a proposé également un La Rochelle-Nice sur plusieurs jours. Ce second tour a laissé la part belle aux collectivités et aux entreprises, à l'image du CJD Poitou-Charentes, réseau d'entrepreneurs, et souhaite pour le prochain tour l'ouvrir encore plus aux nombreux réseaux d'entreprises existants. Pour le moment, il file en Moselle pour le Reve (Rallye européen du véhicule électrique), les 27 et 28 septembre. Le tour Poitou-Charentes fait des émules... c'est une bonne nouvelle.

Informations :
www.tour-vehicules-electriques.com



» Il manque encore des bornes pour permettre la recharge des véhicules électriques. (photo A-S-D)

» LE JEU DES 1 000 BORNES...

Annoncé par Ségolène Royal, lors de l'inauguration du Tour, à Poitiers, le 18 septembre, le principal frein à l'achat d'un véhicule électrique est la charge, utile lors des plus longs déplacements. La présidente de la Région Poitou-Charentes, à l'avant-garde de la mobilité durable et responsable l'a promis : 1 000 bornes de charge seront installées dans la région à l'horizon 2015. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver entre les bornes de recharge classiques, les charges semi-rapide et rapide. Avec une borne classique, il faut environ 8 h pour charger le véhicule (tout comme sur une prise à la maison). Avec une borne rapide, on recharge 80 % en 30 minutes... Ces bornes doivent être dispersées sur tout le territoire afin que chacun puisse prendre sa voiture sans crainte de tomber en panne sèche. Denis Leroy, monsieur mobilité durable de La Rochelle, de son côté annonce une action de déploiement des bornes à l'horizon 2015 : 120 bornes sur l'agglomération rochelaise.

» DÉFI PARIS-LA ROCHELLE "D'UNE TOUR À L'AUTRE"



Accueillis par Denis Leroy, Joseph Beretta, président de l'Avere France et Vincent Carré, directeur commercial des ventes électriques chez Renault, les deux Zoé et leurs occupants sont arrivées à bon port, le 18 septembre, en début de soirée. Parties à 4h30 du matin de la Tour Eiffel, elles sont arrivées à 17h30 à La Rochelle, soit un parcours d'environ 500 km en 13 h, avec 3 charges rapides sur des bornes installées par le constructeur. Une expérience intéressante qui prouve que la mobilité électrique est possible... Mais pas trop vite ! (photo Julien CHAUVET - Ville La Rochelle)